

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 29 JUN 2017**

**Délibération**  
n° 2017.06.384

**Semaine de la  
mobilité :  
participation de  
GrandAngoulême et  
proposition d'une  
journée de gratuité  
sur le réseau de  
transports collectifs**

**LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir :**

Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Joël GUITTON à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Suppléant(s) :**

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s) :**

Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François NEBOUT, Bernard RIVALLEAU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.06.384**

MOBILITES

Rapporteur : **Madame DE MAILLARD**

**SEMAINE DE LA MOBILITE : PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME ET PROPOSITION D'UNE JOURNEE DE GRATUITE SUR LE RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS**

Chaque année, au cours de la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre, les actions conduites à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité visent à susciter des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus durable. Il s'agit d'inciter chacun à se déplacer à pied, vélo, transports collectifs, covoiturage... plutôt qu'en voiture individuelle, pour ses déplacements quotidiens, comme pour ses loisirs.

GrandAngoulême s'inscrit depuis plusieurs années dans cette démarche européenne et les principales actions envisagées localement pour 2017 sont :

- Samedi 16 septembre : journée nationale du transport public
- Jeudi 21 septembre : « challenge de la mobilité » pour les employeurs et leurs salariés
- Samedi 23 septembre : animation autour de la conduite à vélo.

Ainsi, afin de promouvoir l'offre de transports collectifs, GrandAngoulême participe chaque année à la journée nationale du transport public et propose depuis 2009 une ou plusieurs journées de gratuité sur son réseau de transports collectifs à cette occasion.

Pour le réseau géré par la STGA, l'avenant n°5 à la délégation de service public fixe les conditions de journées de gratuité à l'initiative de GrandAngoulême. Sur la base d'une fréquentation similaire à 2016 (4 272 tickets distribués), une journée de gratuité le samedi 16 septembre coûterait environ 6 400 € à GrandAngoulême en compensations financières versées à la STGA.

Pour le Réseau Vert, la politique commerciale prévoit que chaque année une journée gratuite soit proposée le samedi de la semaine de la mobilité. Il n'y a donc pas de compensation à prévoir pour GrandAngoulême.

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 28 juin 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la participation de GrandAngoulême à la semaine européenne de la mobilité et à la journée nationale du transport public.

**D'APPROUVER** la mise en place d'un jour de gratuité sur le réseau bus et cars de GrandAngoulême, le samedi 16 septembre 2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**06 juillet 2017**

**Affiché le :**

**06 juillet 2017**